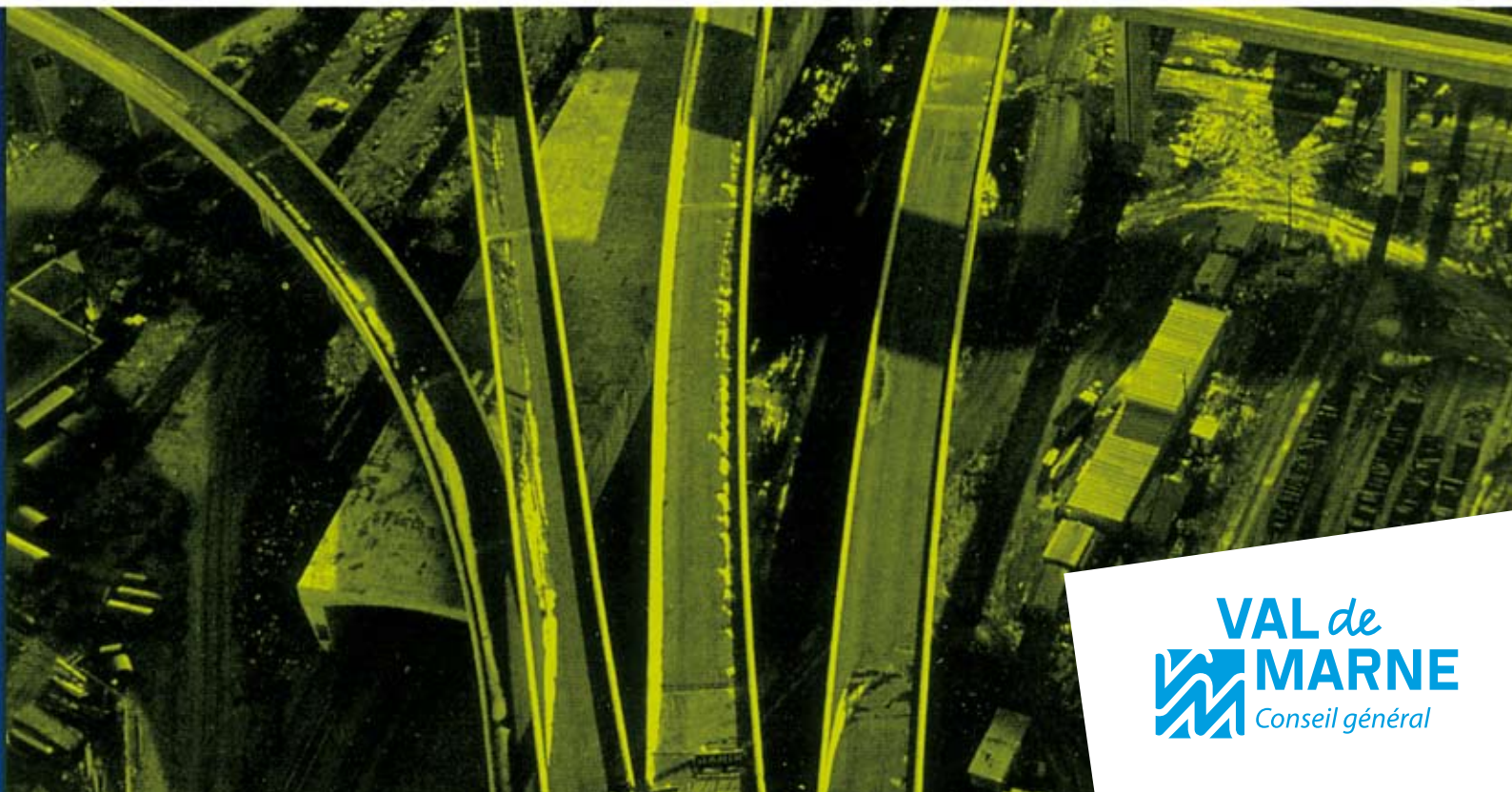




... Val-de-Marne, le développement durable *en actions* !



**VAL de**  
**MARNE**  
Conseil général



# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN VAL-DE-MARNE

Lutte contre le réchauffement climatique	p.4/5
Gestion de l'eau écologique et participative	p.6/7
Plan vert, un équilibre durable entre nature et ville	p.8/9
Sensibilisation et partage des savoirs	p.10/11
Solidarité ici et ailleurs	p.12/13
La DécidÉ, une mission départementale dédiée au développement durable	p.14/15
Trois questions à Jacques Perreux	p.14/15



## Un engagement concret

Les activités humaines épuisent notre terre et le dérèglement climatique est proche de l'emballement.

Face à cette crise écologique, le Val-de-Marne prend, à son échelle, des initiatives importantes.

Je pense à la géothermie, au métro Orbival autour de Paris, au Plan vert pour les espaces naturels, l'agriculture périurbaine, la biodiversité et les parcs départementaux, au Plan bleu pour protéger l'eau et mieux en profiter.

Après avoir réalisé le bilan carbone de ses activités, le Conseil général engage l'élaboration d'un plan climat énergie-territorial.

Le festival de l'Oh !, l'Université populaire de l'Eau et du Développement durable, ou l'éducation à l'eau des collégiens contribuent à l'intervention des citoyens.

Ainsi le département constitue un échelon pertinent pour l'environnement et, malgré les difficultés financières engendrées par le désengagement de l'État, nous entendons contribuer à relever le défi auquel est confrontée la communauté humaine.

**Christian Favier,**

*Président du Conseil général du Val-de-Marne*

# Lutte contre le changement climatique

Pour lutter contre le changement climatique, la seule vraie solution est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Département concentre ses efforts sur deux secteurs clés pour l'énergie : le logement et les transports.

**140 000**

logements chauffés par géothermie.

**400 000**

tonnes de gaz équivalent à effet de serre qui évitent ainsi d'être rejetés dans l'atmosphère.

C'est le résultat que compte obtenir le Conseil général d'ici à 2020 en accompagnant les communes qui décident de faire le choix de cette énergie.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Orbival, le métro du Val-de-Marne, permettrait de réduire le trafic de 20 % soit 40 000 véhicules en moins par jour et 28 000 tonnes de CO<sub>2</sub> économisés par an.

Soutenez le projet Orbival : [www.cg94.fr/orbival](http://www.cg94.fr/orbival)

## Transports : jouer collectif, choisir la douceur

En France, les transports sont le premier émetteur de CO<sub>2</sub>. Parce que 80 % des déplacements de banlieue à banlieue s'effectuent en voiture, le Val-de-Marne opte résolument en faveur de modes de transport moins polluants :

- **Orbival** : ce projet de métro pour la banlieue en constitue l'axe fort.
- **TCSP**. Amélioration et création de nouvelles infrastructures de transports collectifs, dits transports en commun en site propre TCSP, c'est-à-dire avec une voie réservée : Trans-Val-de-Marne ou TVM (1,6 million de voyageurs par an), Altival (entre Noisy-le-Grand et Sucy-Bonneuil), TCSP Sénia-Orly, TCSP RN 305, TCSP Vallée de la Seine, TCSP Pompadour-Sucy, création d'un tramway sur la nationale 7, reliant Villejuif à Athis-Mons.
- **Tramway en cours de création** sur la nationale 7, reliant Villejuif à Athis-Mons.
- **Voguéo** : 5 escales fluviales entre la gare d'Austerlitz et Maisons-Alfort / École vétérinaire, desservies par 4 catamarans depuis juillet 2008.
- **Pistes cyclables** : poursuite de la réalisation du schéma départemental des itinéraires cyclables pour étendre et améliorer le réseau existant; étude pour la mise en place d'un système de location de vélos en libre service.

> *Un site de covoiturage* : [www.covoiturage94.fr](http://www.covoiturage94.fr)

> *En savoir plus* : [www.cg94.fr/transports](http://www.cg94.fr/transports)



Mât de forage d'un puits de géothermie. Au total, le Val-de-Marne compte 16 puits de production de géothermie sur son territoire.

## Géothermie profonde : chauffage durable à tous les étages !

Le Val-de-Marne est le premier département français pour l'utilisation de la géothermie, un mode de chauffage urbain plein d'atouts :

**Propre et renouvelable**. La géothermie permet d'éviter le rejet chaque année, de l'équivalent de 200 000 tonnes de gaz à effet de serre en Val-de-Marne.

**Local**. Produire de l'énergie localement évite les déperditions dues au transport. Or, le Val-de-Marne est situé au-dessus d'un réservoir aquifère qui s'étend sur 15 000 km<sup>2</sup>. L'eau est pompée à 1 800 m de profondeur, à une température de 70°C.

**Compétitif**. Comparé au coût des énergies fossiles, le chauffage d'un logement par géothermie se révèle jusqu'à 30 % moins cher.

> *En savoir plus* : [www.cg94.fr/ohval](http://www.cg94.fr/ohval)

# Gestion de l'eau écologique et participative

Le Val-de-Marne est caractérisé par une forte présence de l'eau : 75 % des habitants habitent à moins de 2 km d'un cours d'eau. Traversé par la Seine et la Marne, le département prend ses responsabilités.

Le Val-de-Marne :

**1<sup>er</sup>** producteur français  
d'eau potable à partir des  
rivières.

**4 millions**  
de Franciliens sont alimentés  
chaque jour en eau potable  
produite par la Seine et la  
Marne.

## Un service public pour un bien commun

Le département est doté d'un véritable service public de l'eau. Aujourd'hui, la gestion publique de l'eau en Val-de-Marne, c'est :

- 350 agents départementaux et 30 métiers (égoutiers, ingénieurs, hydrologues, hydrogéologues...).
- 888 km de réseaux d'égouts et 157 stations automatisées et télégérées.
- Un budget annuel d'environ 100 millions d'euros.

## A venir : un Plan bleu pour le département de l'eau

Document ambitieux de programmation pour une gestion durable de l'eau en Val-de-Marne, le Plan bleu sera adopté au printemps 2009. Elaboré selon une démarche participative, avec un panel d'habitants et les acteurs locaux (économiques, associatifs et politiques), le Plan bleu a trois objectifs :

- Améliorer la qualité de l'eau et gérer durablement la ressource (lutte contre les pollutions et le gaspillage, préservation et restauration des milieux aquatiques et des zones humides)
- Faire de l'eau un vecteur de développement économique et social du territoire.
- Développer une gestion partagée de l'eau : informer, sensibiliser, coordonner.

>> Vous aussi devenez des acteurs de la politique de l'eau en Val-de-Marne : [www.cg94.fr/plan-bleu](http://www.cg94.fr/plan-bleu)



Bassin de rétention d'eau de Chevilly-Larue, d'une capacité de stockage de 12 000 m<sup>3</sup>. Ce magnifique ouvrage en béton de 34 mètres de diamètre et de 15 mètres de profondeur a été construit en 2007.

## Gestion des eaux pluviales

En milieu urbain, le ruissellement des eaux de pluie sur des sols imperméabilisés est source de pollution des cours d'eau. Pour préserver la qualité des rivières et lutter contre les inondations, les moyens sont à la hauteur de l'enjeu :

- **12 bassins de rétention d'eau** permettent de stocker et de dépolluer 300 000 m<sup>3</sup> d'eau de pluie avant leur renvoi en milieu naturel ou vers les stations d'épuration. En 2014, cette capacité atteindra les 380 000 m<sup>3</sup>.
- **Aménagement du Bassin versant du Ru de La Lande :**

c'est le plus grand projet européen de récupération et de traitement des eaux pluviales en milieu urbain dense. Ces installations éviteront le rejet d'environ 600 tonnes de particules en suspension dans la Marne, tout en réduisant le risque local d'inondations.

- **175 bacs de récupération d'eau** pluviale ont été installés chez des particuliers. Objectifs : encourager l'utilisation de l'eau récupérée pour l'arrosage et expérimenter le stockage à la parcelle pour réduire les risques d'inondation en diminuant les rejets d'eau pluviale dans le réseau.

# Le Plan vert, un équilibre entre nature et ville

Volet « nature » du schéma directeur d'aménagement du département, le Plan vert contient **quatre grands objectifs** opérationnels pour les huit années à venir (jusqu'en 2016).

**5 248** hectares de terres agricoles et forestières.

**356** hectares d'espaces verts dont 22 parcs.

**80** kilomètres de berges

**30 000** arbres d'alignement le long des routes départementales.

**25** îles.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2007, le Conseil général a réduit de 80 % sa consommation de produits phytosanitaires.

## Un extraordinaire réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est un élément très structurant du paysage. Il y a mille façons de le valoriser :

- Protection des milieux naturels humides : développement et valorisation des îles de la Marne, notamment grâce à la réserve naturelle départementale.
- Végétalisation des berges de la Seine et de la Marne pour offrir des lieux de promenade : écluse et plage du Port à l'Anglais à Vitry-sur-Seine, quai des Gondoles à Choisy-le-Roi, quai Ferber à Bry-sur-Marne...

## Une contribution au développement durable

Prendre en compte les attentes formulées par la population et asseoir le rôle des équipements départementaux comme lieux de mixité sociale.

- Renforcer la prise en compte de la biodiversité (édition d'un atlas réalisé par le conservatoire botanique national du Bassin parisien qui permettra une connaissance plus fine de la flore sauvage du département).
- Optimiser au quotidien la gestion durable de ces espaces naturels (avec une démarche, depuis 2002, de définition de plans de gestion durable pour chaque parc).

> En savoir plus : [www.cg94.fr/plan-vert](http://www.cg94.fr/plan-vert)



Parc départemental des Cormailles, situé à Ivry-sur-Seine. Grand Prix national du Paysage 2007. Il renferme en sous-sol un bassin de rétention d'eau d'une capacité de stockage de 55 000 m<sup>3</sup>.

## La nature en ville

Renforcer l'offre en espaces verts et tisser une trame verte entre espaces verts et espaces naturels.

22 parcs et des aménagements en cours (les Lilas à Vitry-sur-Seine, le Coteau à Arcueil et Gentilly, la Saussaie-Pidoux à Villeneuve-Saint-Georges, les Hautes Bruyères à Villejuif, et la Plage Bleue à Valenton).

Des coulées vertes et autres promenades reliant les parcs et espaces naturels entre eux : Bièvre-Lilas, coulée verte dite « du TGV » de Créteil à Santeny, RD45E...

## Un patrimoine naturel

Préserver et valoriser les principaux espaces agricoles, forestiers et humides du département, face à la pression de l'urbanisation.

Maintien d'une agriculture périurbaine : ferme des Bordes à Chennevières, parc des Lilas, aides à l'implantation de nouvelles exploitations agricoles, soutien à la mise en place d'Amap...

Mise en œuvre de la Charte forestière de l'Arc boisé pour la protection du massif forestier au sud-est du département et l'amélioration de l'accueil du public.

# Sensibilisation et partage des **savoirs**

Le développement durable passe aussi par la sensibilisation et l'information des citoyens, des collégiens aux adultes.

**+ de 2 000**

collégiens du département suivent un programme d'éducation critique à la consommation au cours duquel ils apprennent à décrypter les étiquettes des produits alimentaires, à analyser les messages publicitaires, à équilibrer leurs repas... en bref, à devenir des consommateurs avisés (programme Nutrition Santé AdolescenceS 94).

> [www.cg94.fr/nutrition](http://www.cg94.fr/nutrition)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Val-de-Marne, premier de la classe en éducation à l'environnement !

Le Conseil général a été récompensé en recevant les « Rubans du développement durable ». Aujourd'hui, il soutient la réalisation d'agendas 21 dans les collèges. Les premiers à se mettre en place sont ceux du collège Rabelais à Saint-Maur, et du collège Fernande-Flagon à Valenton.

## Bonnes pratiques de développement durable : les agents départementaux en action

Commencer par appliquer soi-même les bonnes pratiques du développement durable pour mieux les encourager auprès des Val-de-Marnais, c'est la démarche vertueuse des agents départementaux !

450 agents du Conseil général ont rédigé collectivement le **Guide des bonnes pratiques du développement durable** à l'attention de leurs collègues. Ce guide présente pour chaque moment de la journée de travail un ensemble de gestes simples à effectuer.

Sur la base du volontariat, des sessions de formation sont proposées aux agents sur les applications possibles du développement durable dans les pratiques du Conseil général.

En 2007, le Conseil général a réalisé un **bilan carbone** de son patrimoine dont il a déduit les mesures prioritaires à engager pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

> *En savoir plus :* [www.cg94.fr/guide](http://www.cg94.fr/guide)

## L'Université populaire de l'Eau et du Développement durable

Convaincu qu'aucune avancée ne sera réalisée sans la participation consciente et active de la population, le Département organise des moments de débat. Au programme : des acteurs nationaux et internationaux apportent un éclairage sur des sujets qui exigent un changement de repères pour la société toute entière.

> *Conférences-débats avec le public tous les mardis d'octobre à juin.*

> *En savoir plus :* [www.cg94.fr/upedd](http://www.cg94.fr/upedd)



Festival de l'Oh ! 24 et 25 mai 2008.  
Dans les maisons de l'eau, les médiateurs scientifiques départementaux accueillent adultes et enfants autour de la question des ressources naturelles.

## Le festival de l'Oh ! et son projet pédagogique

Le festival de l'Oh !, grand week-end dédié à l'eau sous toutes ses formes, attire chaque année plus de 200 000 festivaliers sur une vingtaine d'escaliers en Val-de-Marne, à Paris, et en Seine-Saint-Denis.

L'équipe de médiateurs scientifiques mène aussi des actions en direction des collégiens tout au long de l'année. En 2007-2008, 12 000 d'entre eux ont bénéficié d'une éducation à l'eau :

- Croisières pédagogiques sur la Seine et la Marne.
- Visites de l'égout-école des ouvrages d'assainissement du Conseil général.
- Forums inter-collèges à l'Hôtel du département.

> *En savoir plus :* [www.festival-oh.org](http://www.festival-oh.org)

# Solidarité **ici** et **ailleurs**

D'un côté, partager ses compétences et ses expériences dans d'autres pays. De l'autre, contribuer à l'insertion sociale de tous les citoyens et au bien-vivre ensemble dans le Val-de-Marne...

## 75%

*c'est la proportion du budget du Conseil général dédié aux actions de solidarité.*

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La commande publique, levier de la solidarité: en intégrant des clauses sociales dans ses appels d'offre, le Conseil général a créé 80 emplois en insertion.

## Fête des Solidarités

Depuis vingt ans, les Rencontres de la solidarité et des droits sociaux rassemblent des dizaines de milliers de personnes et des centaines d'associations au cours des moments de fête et de convivialité, mais aussi d'échanges pour la défense de tous les droits. En 2007, des lettres-chèques ont été remises à 65 000 familles.

Depuis cinq ans, 3 500 ampoules basse consommation ont été distribuées dans certains lieux de fête en partenariat avec EDF pour sensibiliser la population aux économies d'énergie.

Depuis deux ans, le Conseil général profite de ce moment solidaire pour sensibiliser les habitants à la solidarité Nord/Sud par le biais du commerce équitable.

> *En savoir plus : [www.cg94.fr/solidarites](http://www.cg94.fr/solidarites)*

## La solidarité en Val-de-Marne, c'est aussi...

Le Mac Val (premier musée d'art contemporain en banlieue avec un recrutement de proximité innovant), le Filival (système de transport dédié aux personnes handicapées), le remboursement à 50% de la carte Imagin'R pour les collégiens, lycéens et étudiants, 76 crèches départementales, l'observatoire de l'égalité hommes-femmes...



Puits de Baban Tapki, au Niger réalisé au profit des milliers habitants de ce village et des environs. Son aménagement (réhaussement de la margelle, antibourbier, système de poulies en bois...) permettra aussi l'accès aux animaux d'élevage, le pastoralisme étant l'une des principales activités économiques de la région.

## Coopérations internationales

Les actions de coopération entre le Conseil général et d'autres régions de la planète répondent à des objectifs d'échanges de compétences et d'expériences.

- **Programmes de coopération décentralisée.** Vietnam, Afrique du sud, Territoires palestiniens, Salvador, Niger, Maghreb... autant de régions du monde où le Département a monté des projets entre collectivités publiques, portant sur les conditions sanitaires, l'eau, la culture ou encore la petite enfance.

- **Un Notre Monde** rassemble chaque année plus de 300 jeunes, et leur permet d'échanger sur leurs différents projets de solidarité internationale.

- **Soutien aux projets associatifs :** des aides sont accordées pour des projets de solidarité internationale et des bourses pour les projets portés par des jeunes de 18 à 28 ans.

> *En savoir plus : [www.cg94.fr/international](http://www.cg94.fr/international)*

Le Conseil général a acheté un parc de 43 vélos pour ses agents en 2007.

## Une mission départementale dédiée au développement durable : la DéCiDé

Le Conseil général a créé la Délégation générale Citoyenneté et Développement durable (DéCiDé) en 2005. Sa mission : sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux aux enjeux du développement durable.

Au sein du conseil général, elle accompagne les services de l'administration dans la prise en compte des trois piliers du développement durable dans les politiques publiques départementales.

Avec les acteurs locaux, elle crée, co-anime et assure le suivi des réseaux d'échanges et d'expériences internes et externes au Département.

La mission est aussi organisatrice de l'Université populaire de l'Eau et du Développement durable (lire page 10), ouverte gratuitement à tous.

En savoir plus :

- > [www.cg94.fr/developpement-durable](http://www.cg94.fr/developpement-durable)
- > [developpement.durable@cg94.fr](mailto:developpement.durable@cg94.fr)
- > 01 56 72 87 17



## Trois questions à Jacques Perreux

Vice-président du Conseil général chargé de l'Eau, de l'Assainissement, des Énergies renouvelables et du Développement durable

### Le développement durable tout le monde est d'accord. Mais est-ce si simple ?

La prise de conscience de la gravité de la crise écologique progresse, ainsi que celle des solutions possibles. Tant mieux ! Pour autant, l'approche du développement durable n'est pas neutre politiquement. Notre Conseil général considère que l'économie doit s'adapter aux besoins sociaux et environnementaux pour un nouveau type de développement. L'eau, l'énergie, les savoirs... doivent être considérés comme des biens communs de l'humanité et être gérés comme des services publics. C'est ce que nous faisons dans le Val-de-Marne avec notre service public de l'eau. D'ailleurs, une instance des Nations unies a déclaré que « la privatisation généralisée des ressources et des services serait le plus mauvais scénario pour l'avenir écologique de la planète »

### Face à des problèmes planétaires que peut faire un département ?

Au fond, le Conseil général a en charge un petit bout de la planète où tout est interdépendant. Émettre du CO<sub>2</sub> ici, c'est

réchauffer toute la terre ; assainir l'eau ici, c'est protéger les océans... On ne peut se contenter d'actes symboliques, c'est pourquoi le Conseil général entreprend ce qu'il appelle des chantiers gradeur nature. Il s'agit de projets expérimentaux ayant une échelle significative, un impact important, une durée assez longue, afin d'en tirer des enseignements et décider de généraliser l'expérience si celle-ci s'avère concluante. C'est ce que nous faisons par exemple avec la géothermie ou le traitement des eaux pluviales.

### Individus ou institutions, qui est responsable ?

Toutes les actions, petites et grandes, sont utiles. Il faut comme on dit « penser global et agir local » et, puisqu'il s'agit de modifier notre type de développement, donc notre mode de vie, alors rien n'est possible sans implication individuelle. Et le positif, c'est que les citoyens sont de plus en plus exigeants et acteurs. Cela devient incontournable pour l'État et les collectivités territoriales qui ne doivent pas être en retard sur ce mouvement que nous encourageons avec des initiatives comme le festival de l'Oh !, l'Université populaire de l'Eau et du Développement durable, ou encore l'éducation à l'eau des collégiens



Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales - [www.cg94.fr/developpement-durable](http://www.cg94.fr/developpement-durable)



**INFO**  
**services**  
**39 94**  
**cg94.fr**

Coût d'un appel local  
depuis un poste fixe

**Conseil général du Val-de-Marne,**  
Délégation générale à la Citoyenneté et au Développement durable  
Direction de la Communication